

Les droits de la personne

...Les députés qui ont accompagné la délégation en qualité d'observateurs sont très satisfaits de notre participation à la conférence de Belgrade. Nous n'avons pas hésité à dénoncer ce que nous considérons comme des violations directes et fondamentales des droits de la personne. Nous espérons que cette conférence donnera de bons résultats, qu'elle conduira à d'autres échanges de vues et à un déblocage véritable de la question générale de l'accès.

Il y a quatre points que je puis exposer en peu de mots. Le premier est qu'en Occident, on est profondément attaché au droit du citoyen de critiquer sans crainte de représailles son gouvernement ou les classes dirigeantes de son pays, que ce dernier se trouve en Europe de l'Est, en Amérique latine ou en Afrique. Il s'agit là d'un principe tout à fait simple et élémentaire qui fait à peu près l'unanimité. Nous estimons également que l'on doit pouvoir jouir d'un maximum de liberté dans ses déplacements, entre autres, lorsque ces déplacements ont pour but la réunion des familles ou des rencontres familiales. Il n'y a pas de raison pour que ce ne soit pas là une règle généralement respectée à l'échelle mondiale, et n'exigeant qu'un minimum d'intervention de la part des États.

La même liberté devrait régner en ce qui concerne les échanges d'information écrite. Nous espérons que notre position, de même que celle des autres pays, favorisera ce type d'échanges.

Si nous voulons concrétiser les énoncés de politique, il nous faut, abolissant entraves et restrictions, favoriser les échanges dans les domaines éducatif, scientifique et culturel. Je suis certain que beaucoup de députés voudront traiter des droits de la personne. Il y a ceux, par exemple, qui s'inquiètent, tout comme moi, du sort d'Anatole Chtcharansky. En ce qui concerne ce dernier et peut-être d'autres de ses concitoyens qui seraient détenus pour avoir tenté de faire respecter l'Acte d'Helsinki, nous avons signalé à l'Union soviétique qu'à notre avis, toute mesure prise contre ces personnes pourrait non seulement avoir des répercussions sur l'issue de la conférence de Belgrade, mais menacer et saper les efforts visant à la détente...

Le Moyen-Orient et la rencontre Sadate-Begin

Alors que j'étais de passage au Moyen-Orient il y a un mois à peine, on pouvait constater un profond changement d'attitude, bien qu'encore imprécis: quelques jours avant que leur décision d'engager le dialogue ne soit prise, je me suis demandé si l'un ou l'autre des deux chefs pensait réellement à une rencontre et pourtant, il est certain que l'on pouvait constater un ardent désir de paix. Je ne pense pas exagérer en parlant d'un "ardent désir". Beaucoup s'interrogent sur ce que les autres pays peuvent ou devraient faire dans les circonstances actuelles. Je ne puis prodiguer qu'un seul conseil: nous devrions, dans toute la mesure du possible, éviter d'entraver les protagonistes dans l'accomplissement de leurs engagements actuels. Nous devons plutôt chercher à les encourager dans toute la mesure du possible.

Voici déjà réalisé l'espoir que la générosité de M. Begin répondra au courage du président Sadate. On assiste à un début de rapprochement. Certes, il ne faut pas nous faire d'illusions et penser qu'il ne reste pas à dissiper de vieilles animosités et des tensions profondément enracinées remontant presque aux temps bibliques. Mais